

La profession agricole s'est engagée de longue date sur des systèmes agricoles plus économes en intrants (engrais, produits de protection des plantes, eau, énergie). De ce fait, elle est aujourd'hui impliquée dans le plan national Ecophyto, dont l'objectif est de réduire la dépendance à l'utilisation des produits phytosanitaires. Parmi les principaux leviers pour y parvenir : tester, mettre au point et valoriser des techniques et des systèmes de cultures économes et performants économiquement sur des fermes regroupées Dephy. Aujourd'hui, 3000 exploitations pilotes, toutes cultures confondues, se sont engagées dans le réseaux DEPHY Fermes. Ces groupes sont financés dans le cadre du Plan Ecophyto 2 par le Ministère de l'Agriculture et le Ministère de l'Environnement ainsi que par l'agence de la Biodiversité.

Les groupes Dephy Fermes permettent de réduire l'usage des produits phytos dans toutes les filières dans le cadre du plan Ecophyto 2. Les groupes Dephy en viticulture ont été créés en 2012 dans le Loir-et-Cher et l'Indre-et-Loire, et sont animés par 2 ingénieurs réseaux conseillers viticoles en Chambre d'Agriculture 37 et 41. Ces groupes testent des systèmes économes en produits phytosanitaires, valident des itinéraires et échangent. En Janvier 2018, des viticulteurs des réseaux Dephy 41 et 37 ont pris la route direction le Bordelais et le Périgord avec leurs collègues des groupes DEPHY d'Anjou et Muscadet. Un voyage riche en échanges d'expérience et en convivialité.



Témoignage de Boris Desbourdes, viticulteur au domaine de la Marinière à Panzoult

« Mon premier objectif était d'intégrer la dynamique d'échange mise en place dans le réseau DEPHY fermes d'Indre et Loire que ce soit des échanges avec l'ingénieur réseau ou avec les autres vignerons membres du groupe. Je souhaitais également pouvoir essayer de nouveaux systèmes tout en ayant un appui technique sur mes différents projets. J'ai répondu présent dès le premier voyage (en 2017) et suis reparti en 2018 avec d'autres vignerons du Val de Loire. J'avais apprécié de pouvoir échanger avec d'autres réseaux plus éloignés, avec d'autres contraintes, des structures et objectifs de production différents. Je voulais voir s'il y avait des idées transposables ou non dans mon exploitation. Au final, la version 2018 du voyage m'a permis d'avancer dans ma réflexion sur les cépages résistants en rencontrant des chercheurs et vignerons ayant tenté l'expérience mais je ne suis toujours pas prêt à sauter le pas. Les échanges avec la cave de Buzet m'ont également fait réfléchir sur la dynamique collective et les pratiques qui peuvent être mises en place dans ce cadre. Ce voyage a encore été un bon moment d'échange très enrichissant.

Retour sur les visites durant le voyage

Zéro Herbi Gironde : échanges avec le groupe Dephy33

La première après-midi a été consacrée à des échanges sur les itinéraires de désherbage mécanique en remplacement du désherbage chimique.

Les viticulteurs de l'Entre-deux-Mers nous ont présenté leurs stratégies pour arrêter les herbicides en anticipant la baisse de rendement qui accompagne ce changement de pratique, s'il est fait trop brutalement. La 1^{ère} année, ils ont détruit les enherbements pour redonner de la vigueur aux vignes. Le choix de débiter le travail des sols est ensuite décidé en fonction des parcelles et de la portance des sols. Sur les zones avec peu de portance ou des vignes vigoureuses, ils commencent par un sous solage avec deux lames de décompactage passées proche du cep. Pour les viticulteurs rencontrés, une des clés de la réussite est la combinaison de matériel afin de maîtriser au mieux les coûts.

Cépages résistants : une piste d'avenir

Une présentation des cépages résistants a été réalisée par Laurent Delière de l'IFV et illustrée par la visite d'un domaine pilote dans la région Bordelaise sur cette thématique. Le vignoble Ducourt s'étend sur 450 ha, répartis sur 3 sites dans la région de Bordeaux.

A l'image de PIWI Internationale (association allemande), M. Ducourt a décidé de participer à la création de l'association PIWI France. L'objectif est de promouvoir les

cépages résistants : fédérer les premiers producteurs de cépages résistants en France, favoriser les échanges et faire lobby pour évoluer la réglementation.

En juin 2014, ils ont planté 3 ha de cépages résistants. Leur choix s'est porté sur deux cépages d'origine Suisse : 1ha30 pour le Cal 6-04, cépage blanc et 1ha70 pour le Cabernet Jura, cépage rouge.

En 2015, les cépages résistants ont reçu un traitement cuivre + soufre au moment de la fleur. Les cépages sensibles ont quant à eux reçus 7 traitements. Quelques nécroses sectorielles dues au mildiou ont été observées sur les cépages résistants, mais sans impact sur la qualité ni le rendement.

En 2016, le choix a été de faire deux traitements sur les cépages résistants. Le traitement au cuivre+soufre à la fleur, qui est le moment de sensibilité des autres cépages, a été maintenu et un traitement au cuivre en août sur le haut du feuillage a été ajouté. C'est à ce moment de l'année que l'inoculum potentiel de mildiou est le plus important.

L'utilisation de ces cépages résistants doit être pérenne, il est donc primordial de veiller à ce qu'il n'y ait pas de contournement de résistance. C'est pourquoi différents itinéraires techniques sont testés. Le réseau Oscar (observatoire des cépages résistants) permet un suivi de la sensibilité de ces nouveaux cépages.

Une dégustation a permis d'apprécier le caractère thiolé du Caci04, se rapprochant du cépage Sauvignon sur l'aspect aromatique.

Expert de la pulvérisation : visite du Vinopôle

La matinée du second jour de ce voyage d'étude des groupes DEPHY a été consacrée à des échanges avec Alexandre DAVY, ingénieur IFV basé au Vinopôle de Bordeaux.

Ses axes de travail sont :

- Développement d'indicateurs de risque de développement épidémique dans le but d'améliorer la performance des outils d'aide à la décision (détection des bioagresseurs, qualification des interactions vigne/bioagresseurs...)
- L'élaboration de systèmes de culture innovants (efficacité de l'utilisation des produits phytosanitaires dont la pulvérisation, intégration de variétés résistantes, biocontrôle...)
- Mise au point d'outils de transfert, de systèmes d'information...

Plusieurs points ont interpellés les viticulteurs présents et donné lieu à des discussions sur la qualité de pulvérisation, les formes de cuivre, la limitation de dérives, le raisonnement des interventions.

Cette matinée riche en échange s'est terminée par la visite de l'exploitation de Château Dillon qui est engagé dans DEPHY et répond au cahier des charges du Système de Management Environnemental des Vins de Bordeaux. Une partie de l'exploitation est certifiée en viticulture biologique. Les principaux leviers mobilisés sur l'exploitation sont la pulvérisation confinée, l'entretien mécanique des vignes, les programmes sans fongicides classés CMR...

Le plus grand domaine familial français

Le domaine Tariquet représente 1500ha de vignes en production avec en salariés 100 UTH et 70 saisonniers pour la taille. Les vins sont valorisés en IGP Côte de Gascogne et en Armagnac après distillation.

Le domaine a acheté 15 pulvérisateurs Friuli équipés de panneaux récupérateurs pour éviter les conflits avec le voisinage et limiter les dérives. Grâce aux panneaux récupérateurs, l'économie est d'environ 25% de produits phyto en moyenne.

En 2017, les charges en phytos sont inférieures à 500€/ha contre 750€/ha avant en système d'aéro-convection.

Le temps de passage des pulvérisateurs n'est pas augmenté avec les panneaux récupérateurs : avant, les pulvérisateurs en aéro-convection traitaient 4 rangs à la fois à 5 km/h, les Friuli traitent 2 rangs à 8-10km/h. Cette vitesse d'avancement a nécessité l'aménagement de grandes parcelles « angulaires » avec des tournières de 10m. La pénétration du produit est optimisée avec les panneaux qui limitent l'effet du vent et de la dérive permettant cette vitesse rapide.

Autre avantage : le bruit est diminué avec le système Friuli comparé à l'aéro-convecteur et l'utilisation de panneaux et buses antidérive permettent de baisser les ZNT à 5m.

Dans les problèmes liés à ce matériel, le domaine signale des casses de matériel récurrentes au départ dues notamment à la vitesse d'avancement et une nécessité de bien former le personnel et d'avoir des mécaniciens sur place, étant donnée le nombre d'outils nécessaire pour traiter l'ensemble de la surface.

Le domaine travaille sur des programmes qui réduisent les risques de résidus dans les vins et va prochainement planter 9ha en cépages résistants : Sauvignier gris, Muscaris, Cabernet Blanc.



Coop de Buzet : Une viticulture durable exemplaire

La coopérative de Buzet représente 1870 ha soit 94% de l'appellation, 188 viticulteurs et 95 salariés. Buzet affiche une réussite remarquable du point de vue environnemental et managérial, saluée par de nombreux prix et certifications : Agriconfiance, Green Awards, Bee friendly, HVE niveau 2...

Le management est participatif et favorise les échanges entre viticulteurs et salariés lors de dégustations communes.

Les achats sont faits à 70% dans un rayon de 150 km et le calcul des retombées a permis de montrer qu'1 euro produit à la coop génère 2 euros localement.

La cave possède 8000 m² de panneaux solaires qui alimentent entre autres son éclairage extérieur. 85% des déchets industriels sont revalorisés (bouchons, verre, cartons). Les bouteilles sont allégées. Les eaux usées sont retraitées par des plantes locales dans des bassins aménagés dans un circuit de visite botanique pour l'oenotourisme.

La démarche environnementale de la coopérative a commencé par la tonte alternée des enherbements pour favoriser la biodiversité et l'installation de chaînes devant de tracteur pour effaroucher la faune sauvage.

Sur leur domaine pilote de Gueze, ils ont installé des nichoirs pour favoriser le retour de la chouette Athéna qui est devenue leur emblème. Ces nichoirs ont été faits avec des caisses à BIB déclassées. D'où l'idée ensuite de créer des caisses en bois pour magnum qui soient réutilisables en nichoirs chez les particuliers. Des barriques sont aussi réutilisées en nichoir expérimental à faucons.

Un bilan flore a permis de montrer une nette augmentation de la diversité floristique sur les parcelles depuis que les engrais verts ont été implantés et les désherbants résiduels interdits à Buzet. Les zones écologiques réservoir ont été répertoriées et des tulipes d'Agen déplacées pour être préservées.

Le vignoble de Buzet est en zone de lutte obligatoire contre la flavescence. Un partenariat est fait avec les apiculteurs pour préserver les abeilles: choix des insecticides les moins nocifs, arrêt des néonicotonoïdes, pièges contre les frelons asiatiques, traitements la nuit quand les abeilles sont à la ruche. Des flyers ont été rédigés et envoyés aux mairies pour expliquer pourquoi ces traitements étaient faits la nuit. La communication envers les riverains est essentielle aussi. Enfin ils financent la confusion sexuelle par Rak chez leurs coopérateurs qui le souhaitent.

Même si la coop a défini des obligations, elle travaille en confiance avec ces apporteurs et les choix viticoles viennent du terrain. Les produits qui provoquent les résidus dans les vins ont été remplacés et des analyses confortent ces choix.



Le cahier des charges viticole interdit l'utilisation de produits CMR depuis 2017. Il interdit aussi les herbicides résiduels depuis plusieurs années et un travail est fait sur des alternatives avec un test de paillage avec du BRF en 2018.

Le travail sur le raisonnement des interventions et les outils d'aide à la décision ainsi que le biocontrôle ont permis de passer d'un IFT anti-mildiou de 9 à 4,9 entre 2007 et 2016.

La coop a interdit les engrais chimiques depuis 2007, ils ne font plus que de l'organique. Depuis 3 ans, la coop préconise les engrais verts et les viticulteurs ont adopté cette pratique sur 800 ha pour fertiliser et améliorer les sols aussi à limiter les gaz à effets de serre. Pour clore cette visite, une dégustation a permis de découvrir des vins en accord avec la philosophie de Buzet : Nuage avec un faible degré d'alcool 9% vol. par vendanges précoces, des cuvées sans sulfite ou encore Vegan avec une belle communication que vous pouvez retrouver sur internet <https://www.vignerons-buzet.fr/>

Ce voyage a permis d'aborder des thèmes très complémentaires et de voir l'application concrète d'itinéraire économes en produits phytos. Elle a aussi permis de nouer des liens entre les viticulteurs des groupes Dephy du Centre-Val de Loire.

Pour tous renseignements :

Alice REUMAUX
Ingénieure Réseau DEPHY 41
Chambre d'Agriculture 41
alice.reumaux@loir-et-cher.chambagri.fr

Anne-Alice SERRU
Ingénieure Réseau DEPHY 37
Chambre d'Agriculture 37
annealice.serru@cda37.fr

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'environnement, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto



**AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ**
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT